

SOURCE : Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune annonce une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Laval, Québec, CANADA – le 15 octobre 2014 – Neptune Technologies & Bioresources Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB) annonce son intention de racheter ses actions ordinaires de catégorie A (« actions ordinaires ») émises et en circulation grâce à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») qui sera entreprise par TD Securities Inc. par l'intermédiaire du Toronto Stock Exchange (« TSX ») et du Nasdaq Stock Market (« Nasdaq »), conformément aux obligations réglementaires du Canada et des États-Unis et des règles du TSX, selon lesquelles Neptune est autorisée à racheter jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation ou 10 % de son flottant public (au sens attribué à ce terme dans les politiques du TSX).

L'intention initiale de Neptune est de racheter à des fins d'annulation un maximum de 1 500 000 actions ordinaires (« Actions »), ce qui représente environ 2 % des actions ordinaires émises par la Société et en circulation depuis le 31 août 2014. Le Conseil d'administration de Neptune considère que ces rachats sont dans le meilleur intérêt de Neptune et qu'ils constituent une occasion attrayante d'investissement et une utilisation avisée des fonds de Neptune susceptible d'accroître la valeur de ses actions restantes.

Sous réserve de son acceptation par la Bourse de croissance TSX, Neptune pourra acheter ces Actions dans le cadre de l'OPRCNA pendant une période de 12 mois débutant le 1^{er} novembre 2014 et se terminant le 30 octobre 2015, ou la date à laquelle la Société a acquis le nombre maximum d'Actions rachetables dans le cadre de l'OPRCNA, ou décidé de mettre un terme à ces rachats dans le cadre de l'OPRCNA.

Le nombre exact d'Actions achetées, de même que la date d'acquisition et le prix de rachat de ces Actions, dépendront en partie de la conjoncture observée sur le marché et d'autres utilisations possibles des ressources de trésorerie de la Société. Tous les rachats seront assujettis à des contraintes de négociation et seront effectués par la Société au cours des Actions en vigueur à la date du rachat. La Société peut décider de suspendre ou de mettre en terme à son OPRCNA à tout moment.

À la connaissance de Neptune, aucun directeur ou membre de la haute direction ni aucune personne agissant conjointement ou de concert avec Neptune n'a actuellement l'intention de vendre des Actions au cours du programme OPRCNA. Toutefois, ces personnes pourraient vendre par l'intermédiaire de la TSX dans l'éventualité où l'une de ces personnes prendrait une décision qui ne serait pas liée au programme OPRCNA. Les avantages que retireraient ces personnes dont les actions ordinaires sont achetées seraient les mêmes que ceux dont bénéficie tout autre actionnaire dont les Actions sont rachetées dans le cadre du programme OPRCNA.

À propos de Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI

oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuses, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

Énoncés prospectifs

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels des sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune, Acasti et NeuroBio partagent avec la Securities and Exchange Commission et la Canadian Security Commission. Sauf là où les lois applicables l'exigent, les sociétés Neptune, Acasti et NeuroBio déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un quelconque énoncé prospectif.

« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »

Personnes ressources – Neptune

André Godin
CEO & CFO intérimaire
+1.450.687.2262

a.godin@neptunebiotech.com
www.neptunebiotech.com

John Ripplinger
Relations investisseurs
+1.450.687.2262

j.riplinger@neptunebiotech.com
neptunebiotech.com